

FORMULAIRE DE PROPOSITION DE DON MANUEL

1. Identité du donateur (propriétaire historique ou légataire du fonds)

(ou des donateurs si indivision, auquel cas merci de joindre en annexe une liste avec l'identité et les coordonnées de chacun des propriétaires)

NOM :

PRÉNOM :

Adresse :

Téléphone :

COURRIEL :

2. Objet du don (si la proposition de don contient plusieurs pièces, merci de joindre en annexe la liste de ces pièces ou ensembles)

Typologie (objets, archives, ouvrages) :

Producteur : entité (collectivité, famille ou personne) qui a créé et/ou géré des documents dans le cadre de ses différentes activités.

Éléments biographiques : NOM prénom (date de naissance-date de décès), profession, mouvement de résistance, secteur géographique ; en cas de répression : date et le lieu d'arrestation, lieu(x) d'internement et/ou de déportation ; date d'exécution. Parcours après-guerre. Merci de développer en annexe le parcours du producteur du fonds.

Dates extrêmes (étendue chronologique du fonds):

Dimensions ou métrage linéaire :

État : Bon état État moyen Mauvais état

Origine, le cas échéant, précisez si ces pièces ont été :

transmises par trouvées à

achetées (brocante, maisons de ventes)

Éléments d'estimation (merci de joindre tout document utile – estimation sous réserve de l'expertise d'un responsable scientifique du musée)

3. Informations complémentaires

Souhait d'affectation du don (site du MRN : Champigny, Nice, etc.) :

Je, soussigné-e-....., reconnaissant agir en mon nom/ou au nom de....., certifie avoir la pleine et entière propriété du bien.

Je m'engage à ne demander aucune charge ou condition particulière à l'acceptation de cette proposition de don par le **Musée de la Résistance nationale**.

J'ai pris bonne note que ce don manuel sera effectif après avis du du Conseil scientifique du Musée de la Résistance nationale et validation de la commission d'acquisition de la DRAC Ile-de-France, et qu'une fois validé, il sera irréversible.

J'ai pris bonne note qu'en vertu de la convention du 27 novembre 2000 (renouvelée le 31 mai 2016), la collection du MRN est dévolue aux Archives nationales en cas de dissolution de l'association.

Fait à : **le**

Signature :